



**HAL**  
open science

# Les jardins à but thérapeutique, construction d'une réponse aux maux attribués au monde urbain et industriel.

Emmanuel Dumont

► **To cite this version:**

Emmanuel Dumont. Les jardins à but thérapeutique, construction d'une réponse aux maux attribués au monde urbain et industriel.. Séminaire Controverses Université de Bourgogne, Université de Bourgogne (UB). FRA., Feb 2012, Dijon, France. hal-02804308

**HAL Id: hal-02804308**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02804308>**

Submitted on 5 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Emmanuel Dumont  
LISTO-INRA Dijon

Emmanuel.dumont@dijon.inra.fr

Séminaire de l'Université de Bourgogne- vendredi 17 février 2012

## **Les jardins à but thérapeutique : construction d'une réponse aux maux attribués au monde urbain et industriel**

Ce papier se fonde sur un mémoire de Master 2<sup>1</sup> ayant trait à la récente émergence des jardins à but thérapeutique en France, un phénomène à la croisée des champs, se développant à la conjonction d'une préoccupation grandissante pour les problèmes environnementaux et d'une obsession contemporaine relative au bien-être de l'individu, phénomène dont les sciences sociales ne se sont pas encore emparées. Par jardins à but thérapeutique, nous entendons une pratique du jardinage censée aider à traiter ou prévenir certaines affections et soigner certains types de patients (personnes âgées dépendantes, atteintes de la maladie d'Alzheimer, personnes autistes...) ou, dans une définition élargie, un environnement jardinier exerçant une influence favorable sur l'évolution ou du moins la satisfaction de ces mêmes patients. Ainsi que nous l'explique une bénévole d'une association : « *notre but est, que selon l'état de santé des gens qui fréquenteront ce jardin, certains se contenteront de s'asseoir à l'ombre et de regarder, sentir et toucher ce qui passe à leur portée, et d'autres, un peu plus valide, pourront peut-être s'activer dans le jardin.* »

Notre étude se consacrait aux acteurs du monde associatif qui oeuvrent dans les hôpitaux, les maisons de retraite, les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et les centres spécialisés pour autistes, ce qui exclut d'emblée d'autres institutions telles que les maisons d'arrêt ou les écoles.

Cette communication vise dans un premier temps à retracer les racines historiques, philosophiques et anthropologiques du phénomène social. Dans une seconde partie, nous tenterons de déterminer les raisons de l'engouement actuel pour le jardinage et plus particulièrement, nous essaierons de montrer que les jardins à but thérapeutique semblent se développer en réaction aux nuisances provoquées par le monde industriel et urbain, qu'ils sont la réinvention d'une idée ancienne qui magnifie et idéalise la nature tout en rejetant les notions de modernité et progrès.

### **Une nouvelle sensibilité à la nature**

Il est à supposer que les jardins à but thérapeutique n'auraient pu apparaître sans une vision enchantée de la nature qui caractérise les sociétés occidentales à l'époque actuelle. L'historien Keith Thomas a étudié comment les mentalités à l'égard de la nature se sont modifiées en Angleterre durant l'époque moderne<sup>2</sup>.

Il remarque qu'à l'origine, les forêts étaient synonymes de sauvagerie et de danger. La civilisation a triomphé parce que les hommes en sont sortis, parce qu'ils ont coupé des arbres

---

<sup>1</sup> D'un point de vue méthodologique, ce travail s'appuie sur une série d'entretiens semi-directifs menés avec des membres des associations engagées dans le secteur mais aussi sur diverses séquences d'observations participantes dont le 2<sup>ième</sup> symposium international traitant des jardins à but thérapeutique organisé en 2010 par *Jardins et santé*, ainsi que sur une étude des documents liés à la pratique du jardinage.

<sup>2</sup> Cf. K. Thomas, *Dans le jardin de la nature, (la mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne)*, Paris, Gallimard, 1985.

(au départ pour l'usage domestique et comme combustible) et construit des villages et des villes.

Toutefois, au début des temps modernes, apparaissent des sentiments nouveaux en corrélation avec l'idée que les bois ajoutent beauté et dignité au paysage, planter des arbres devient alors une satisfaction d'ordre esthétique aussi bien qu'économique, on plante pour l'ornement et l'agrément. En ce sens, les forêts sont désormais « romantiques ».

Un autre indice du changement des sensibilités est que les jardins d'agrément se répandent dès le XVIII<sup>e</sup> siècle en même temps qu'apparaissent les professions de jardinier et de paysagiste, ainsi qu'une littérature en la matière.

Il existe alors une analogie avec le jardin d'Eden qui a perduré jusqu'à nos jours ; l'idée du paradis, magnifique lopin de terre orné d'eau, d'arbres et de fleurs, a des racines dans les traditions grecque, romaine et orientale.

De plus, il existe à l'époque l'idée que le jardin non seulement donne de l'exercice aux personnes sédentaires qui en ont grand besoin mais en plus chasse la tristesse, Keith Thomas écrit que se développe la conception selon laquelle « le jardin est une source inépuisable de satisfactions personnelles<sup>3</sup>. »

L'historien note que les urbains commencent alors à s'intéresser au jardinage. C'est l'application d'un partage net entre ville et campagne qui a encouragé un désir sentimental de plaisirs champêtres et conduit à idéaliser les charmes spirituels et esthétiques du milieu rural.

La tendance croissante à déprécier la vie urbaine et à considérer la campagne comme un symbole d'innocence reposait sur une série d'illusions : elle impliquait une conception totalement fautive des rapports sociaux à la campagne. Le culte de la campagne était par conséquent, par bien des égards, une mystification et une évasion hors de la réalité.

Le sentiment romantique augmente à mesure que les villes s'étendent et que l'industrie croît. Ainsi il se répand une répugnance aux faits urbains et industriels, ce que les hommes ont envisagé comme un progrès de la civilisation crée désormais un malaise qui s'exprime par une magnification de la nature.

Les travaux historiques de Keith Thomas montrent qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle naît un culte romantique de la nature parée de toutes les vertus, opposée au monde urbain et industriel, un culte édifié à partir d'une exécution des villes et d'une perception erronée des campagnes. Les illusions à la base du culte de la nature célébré par les romantiques ont perduré jusqu'à nos jours, elles constituent le socle théorique sur lequel repose le mouvement des jardins à but thérapeutique.

Cette conception d'une nature dotée de vertus a été propagée par des penseurs. Ainsi, pour Jean-Jacques Rousseau, la nature ne ment pas, tout ce qui est d'elle est vrai ; l'état de nature est un état de bonheur et d'équilibre qui se suffit à lui-même, immuable et dépourvu d'histoire car c'est un état « qui n'existe plus, qui n'a peut-être point existé, qui n'existera probablement jamais<sup>4</sup>. »

L'homme naturel est un « animal avantageusement organisé<sup>5</sup> », il est innocent et n'a aucune notion du bien et du mal, il ne possède aucune qualité en propre, il peut les acquérir toutes puisqu'il est perfectible. La perfectibilité est à l'origine des maux de la civilisation.

Rousseau oppose ainsi l'image du sauvage, libre et tranquille, à celle de l'homme civilisé, esclave de l'opinion des autres.

---

<sup>3</sup> K. Thomas, *Dans le jardin de la nature, (la mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne)*, op.cit, p. 310.

<sup>4</sup> J-J. Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Nathan, 1981, p. 40.

<sup>5</sup> J-J. Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, op.cit, p. 48.

Le philosophe pense que la civilisation a corrompu l'homme naturel. Le sauvage incarne les vertus de simplicité antique que la corruption des mœurs a fait perdre au civilisé.

Toutefois, ainsi que le note Philippe Descola<sup>6</sup>, chez Rousseau, la réunion des citoyens ne constitue en aucune façon une société au sens conventionnel de la sociologie moderne.

L'anthropologue constate que le romantisme invente la nature sauvage et en propage le goût avec des auteurs tels que Thoreau, Muir et Emerson. Il s'agit d'une sensibilité nouvelle qui, en pleine industrialisation, découvre un antidote au désenchantement du monde dans une nature sauvage, rédemptrice et déjà menacée.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, chez les adeptes du mécanisme comme chez les partisans d'un monde organique, une séparation entre la nature et l'homme a gagné droit de cité mais c'est seulement au XIX<sup>e</sup> siècle que le concept de société commence à prendre corps comme totalité organisée et qu'il devient par conséquent opposable à celui de nature.

L'émergence de la cosmologie moderne résulte d'un processus complexe, et Philippe Descola défend la théorie selon laquelle ce ne sont pas les découvertes scientifiques qui ont provoqué le changement de l'idée de nature. En revanche, c'est bel et bien le changement de l'idée de nature qui a permis ces découvertes, ainsi qu'il l'explique : « On doit au dualisme nature/culture, avec le pari que la nature est soumise à des lois propres, une formidable stimulation pour le développement des sciences, et avec la croyance que l'humanité se civilise peu à peu en contrôlant toujours plus la nature et en disciplinant de mieux en mieux ses instincts, les avantages politiques que l'aspiration au progrès a pu engendrer<sup>7</sup>. »

L'idée que les jardins ont le pouvoir de soigner des individus découle d'une opposition entre la nature et la société, une dualité qui est propre à l'Occident contemporain. En effet, comme l'anthropologie nous le montre à travers les travaux de Philippe Descola, dans d'autres civilisations qui sont régies par des systèmes ontologiques différents, il n'y a pas de distinction marquée entre les deux entités, la culture et la nature ne faisant qu'un.

### **La dichotomie nature/culture : une vision occidentale**

Afin d'illustrer la pluralité des systèmes ontologiques, l'anthropologue Philippe Descola a étudié les Achuar de la haute Amazonie : pour eux la plupart des plantes et des animaux possèdent une âme similaire à celle des humains, une faculté qui les range parmi les « personnes ».

Maîtresses des jardins auxquels elles consacrent une grande partie de leur temps, les femmes de la tribu s'adressent aux plantes cultivées comme à des enfants qu'il convient de mener d'une main ferme vers la maturité<sup>8</sup>.

Comme en Occident, force est de remarquer que le jardin reste le domaine réservé des femmes, ainsi la part des hommes de la tribu dans l'activité de jardiner est-elle absolument dérisoire<sup>9</sup>.

Pour les Achuar, la condition d'une pratique efficace de l'horticulture repose sur un commerce direct, harmonieux et permanent avec Nunkui, l'esprit tutélaire des jardins. Il s'agit d'un être de sexe féminin dont l'habitat préféré est la couche superficielle du sol cultivé. Nunkui est la créatrice et la mère des plantes cultivées. Les femmes communiquent avec elle et avec les plantes grâce à des incantations magiques (*anent*).

---

<sup>6</sup> Cf. P. Descola, *Par-delà nature et culture*, Paris, NRF éd. Gallimard, 2005.

<sup>7</sup> P. Descola, *Par-delà nature et culture*, *op.cit.* p. 122.

<sup>8</sup> *Ibid*, p. 22.

<sup>9</sup> P. Descola. *La nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*, Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme de Paris, 1986, p. 211.

La cosmologie des Achuar ne discrimine pas entre humains et non-humains, elle introduit une échelle d'ordre selon les niveaux d'échange d'information réputés faisables. Pour eux, il n'y a pas d'opposition entre nature et culture comme on en trouve dans la pensée moderne.

L'anthropologue a également étudié les Indiens Makuna, lesquels catégorisent les humains, les plantes et les animaux comme des hommes dont les principaux attributs (mortalité, vie sociale...) sont en tous points identiques<sup>10</sup>. Les humains peuvent devenir des animaux, les animaux se convertir en humains. Les rapports entre humains et non-humains apparaissent comme des rapports de communauté à communauté, en partie définis par les contraintes utilitaires de la subsistance.

En résumé, contrairement au dualisme moderne, la pensée amérindienne envisage le cosmos tout entier comme animé par un même régime culturel que viennent diversifier des façons différentes de s'appréhender les uns les autres.

Même conception de la nature pour les peuples subantarctiques et les tribus de Sibérie ou de la péninsule malaise, ce qui fait dire à Descola que « la manière dont l'Occident moderne se représente la nature est la chose la moins bien partagée<sup>11</sup>. »

La perception contrastée des êtres et des lieux selon leur plus ou moins grande proximité au monde des humains ne coïncide guère avec l'ensemble des significations et des valeurs qui se sont progressivement attachées en Occident aux pôles du sauvage et du domestique. Pour les peuplades précédemment mentionnées, l'opposition entre sauvage et domestique n'a pas grand sens, celle-ci n'est donc pas patente en tout lieu et en tout temps.

Descola distingue quatre systèmes ontologiques regroupés comme autant de modèles et de visions du monde : l'animisme, le totémisme, l'analogisme et le naturalisme.

Le naturalisme caractéristique de la civilisation occidentale dissocie la nature et la culture, une distinction qui a ses racines aussi bien dans l'histoire que dans la philosophie.

L'anthropologue décrit ce système ontologique propre aux sociétés occidentales comme une doxa moderne qui subordonne la société humaine et ses contingences culturelles à l'universalité des lois de la nature.

Pour résumer, la dichotomie entre la nature et la culture sans laquelle ne pourrait se produire l'engouement actuel pour le jardinage est une pure représentation occidentale.

Bruno Latour ainsi que de nombreux sociologues ont récusé cette dissociation entre la nature transcendante, au-delà de la construction humaine, et la société<sup>12</sup>.

Selon Descola, toutes les réactions aux conséquences morales du dualisme (il cite comme déçus du naturalisme, les variétés étranges de *naturphilosophie* qui fleurirent au XIX<sup>e</sup> siècle, l'esthétique romantique, le succès présent des mouvements néo-chamaniques et de l'ésotérisme New Age, la vogue cinématographique des cyborgs et des machines désirantes), témoignent de ce désir, tapi en chacun de nous avec plus ou moins de quiétude, de retrouver l'innocence perdue d'un monde où les plantes, les animaux et les objets étaient des concitoyens.

Dans le monde occidental contemporain, non seulement la nature se distingue de la culture, mais elles représentent des pôles opposés, la première incarne la beauté, l'innocence et la bonté tandis que la seconde a de plus en plus tendance à symboliser tous les maux de l'humanité. Dans une vision manichéenne, la société ressemble à une boîte de Pandore dont le contenu s'est échappé et a eu pour conséquence d'abîmer la nature qui, par la seule grâce de sa présence, a le pouvoir de réparer les erreurs des hommes et de les guérir.

---

<sup>10</sup> P. Descola. *La nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*, op.cit., p. 26.

<sup>11</sup> P. Descola, *Par-delà nature et culture*, op.cit., p. 56.

<sup>12</sup> Cf. B. Latour, S. Wooglar, *La vie de Laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, 1988.

Les problèmes climatiques, environnementaux, la pollution atmosphérique, le trou dans la couche d'ozone, l'emploi extensif des pesticides et des intrants dans l'agriculture, les crises sanitaires et alimentaires, les dérives de l'élevage industriel, ont entaché l'image de la société et, conjointement, comme dans un système de vases communicants, ont conféré des propriétés curatives à une nature considérée comme bienfaisante. C'est dans ce contexte de dénigrement des excès de la société et des actions destructrices des hommes que l'écologie n'a cessé de progresser au cours des dernières années.

### **L'omniprésence de l'écologie : un terrain favorable à l'irruption des jardins thérapeutiques**

Nous supposons donc que les jardins thérapeutiques et la pratique du jardinage en général, s'inscrivent dans les préoccupations écologiques qui dominent actuellement la réflexion sociétale, sans pour autant les affilier d'emblée au mouvement écologiste. Le courant écologique, omniprésent dans les discussions sur l'avenir de la société, se livre à une apologie de la nature autant qu'à une critique, souvent radicale, du monde urbain et industriel. De nos jours, des citadins, victimes des mêmes illusions que les romantiques du XVIII<sup>e</sup> décrits par l'historien Keith Thomas, pour beaucoup méconnaissant la nature, parent celle-ci de quantités de vertus.

À l'heure actuelle, la notion de « développement durable » fait florès, et l'écologie, au sens large du terme, a envahi les débats de société, elle apparaît sous plusieurs formes : politique (ascension des Verts), militante (Greenpeace...), scientifique (climatologues...), citoyenne (simplicité volontaire...), commerciale (commerce équitable...), agricole (Agriculture bio), ou encore médiatique.

Des études ont montré combien l'attitude des médias français envers l'environnement s'est révélée fluctuante au fil du temps<sup>13</sup>. Après une phase éphémère favorable aux thèses environnementalistes et écologistes se situant à la fin des années 1960 et au début des années 1970, l'écologisme a subi une éviction rapide dans la plus grande partie des années 1980, avant que ne s'initie un nouveau retournement de tendance. Depuis les années 1990, on note un intérêt grandissant et jamais démenti pour les questions environnementales.

Sans doute ce crescendo est-il dû à un discours au sujet de la protection de l'environnement naturel qui s'appuie de plus en plus sur une vision alarmiste et catastrophiste de l'avenir de la planète. Il existe désormais une forte pression sociale autour de la notion d'environnement, avouer son désintérêt pour ce problème revient à faire preuve d'incivisme et même de délinquance par rapport à des objets normés<sup>14</sup>.

En rapport avec ce catastrophisme ambiant, tous les cercles de la société subissent une pression d'essence écologiste, ce qui permet d'expliquer en partie nombre de phénomènes sociaux actuels tels que la recrudescence des jardins en milieu urbain.

### **Les raisons de l'engouement pour le jardinage**

Afin d'écarter toutes les prénotions<sup>15</sup>, c'est-à-dire les fausses évidences qui se sont constituées en dehors de la science, il convient tout d'abord de donner une définition de cette activité, ainsi selon Florence Weber « Le jardinage tel qu'il a été défini au cours du XX<sup>e</sup>

<sup>13</sup> Cf. G. Sainteny, « Les médias français face à l'écologisme », *Réseaux*, vol.12 n°65, 1994.

<sup>14</sup> Cf. M. Berlan-Darque, « L'écologisation de la société française », Acte du séminaire de l'INPSA, Dijon, 9-13 mars 1992, p. 38.

<sup>15</sup> Cf. É. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, op.cit., p. 31.

siècle est l'appropriation pratique d'un terrain par une ou plusieurs personnes constituant une unité domestique<sup>16</sup>. »

En France, le jardinage amateur est un phénomène important puisqu'on évalue le nombre de ménages qui entretiennent un jardin à près de 12 millions<sup>17</sup>, une pratique dont on peut constater le succès croissant par le marché florissant autour des activités de jardinage<sup>18</sup>, les concours de fleurissement, la profusion des revues et des magazines publiés ainsi que l'abondance des émissions radiophoniques ou télévisuelles traitant de ce sujet prisé. Jardins collectifs, jardins communautaires, jardins partagés, jardins solidaires, jardins d'insertion, jardins ouvriers, à l'heure actuelle la sphère associative est à l'initiative d'une multitude de formes de jardinage.

Si nous recherchons les causes de l'engouement actuel pour le jardinage, il s'avère pertinent de les classer soit comme une « réaction de rejet », soit comme un « acte positif ».

Dans le premier cas, ce sont des arguments d'ordre écologique qui sont avancés, en effet les jardiniers justifient leur goût du jardin par un refus de l'alimentation industrielle, du tout béton, de l'urbanisme et de la pollution atmosphérique, ou encore de la modernité. Florence Weber note cette tendance à vouloir retrouver une sorte de « paradis perdu » : « le jardinage passion met entre parenthèses les contraintes sociales sur fond de nostalgie de la paysannerie contre la modernité urbaine et industrielle, de mobilisation de la « nature » contre la société<sup>19</sup>. » Nous avons déjà évoqué la vision idéalisée de la nature et des jardins qui n'existerait pas sans l'opposition caractéristique des sociétés occidentales entre la nature qualifiée de bienfaitrice et la culture jugée dégradante.

Pour ainsi dire, la nature est devenue plus « humaine » que la société, comme si les hommes n'avaient ce qui fait d'eux des hommes.

C'est à partir de 1976 que le jardinage des citoyens a connu un second souffle à l'occasion d'une réforme de l'urbanisme : les préoccupations paysagères et environnementalistes se conjuguent alors avec les critiques de l'urbanisme des années 1960 et on revient aux jardins familiaux comme à une humanisation, par la nature, des grandes cités.

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, en réponse aux problèmes climatiques, le jardinage s'inscrit dans un mouvement écologique qui a le vent en poupe : le jardin permet de respirer un air pur et de manger des légumes sains, cultivés selon les préceptes de l'Agriculture biologique<sup>20</sup>.

Depuis quelques décennies, l'État a pris note de l'exigence collective entretenue par le lobby écologique de conserver des îlots de verdure au sein des métropoles. La loi du 11 novembre 1976 permet à la SAFER (Société d'Aménagement Foncier d'Établissement Rural) d'exercer à la demande des associations de jardins leur droit de préemption en vue de l'acquisition de terrains dans l'objectif de créer de nouveaux jardins. De plus, en 1993, la charte des jardins ouvriers, familiaux et sociaux signée entre le ministère de l'Environnement, des associations et des collectivités locales, décrète que les jardins sont des équipements sociaux indispensables à l'harmonie de la ville et qu'ils sont un outil de solidarité.

Il est fondamental de préciser que des jardins ouvriers de la Ligue française du coin de terre et de foyer (LFCTC) créée en 1896 jusqu'au réseau associatif des Jardins de Cocagne<sup>21</sup>, il existe

<sup>16</sup> F. Weber, *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1998, p. 263.

<sup>17</sup> Cf. G. Creux, *Les pratiques de jardinage dans l'espace de loisirs : une ambiguïté ?* » in *Les métamorphoses du travail et la nouvelle société du temps libre : autour de Joffre Dumazedier*, Paris, Éd. l'Harmattan, 2000, p. 297.

<sup>18</sup> Voir les études sur le marché du jardin : Cf. [www.promojardin.com](http://www.promojardin.com)

<sup>19</sup> F. Weber, *L'honneur des jardiniers, op.cit.*, p. 262.

<sup>20</sup> Créé en 1985, le label de qualité Agriculture biologique (ou AB) est la propriété du ministère français de l'agriculture. L'agence française pour le développement et la promotion de l'Agriculture biologique détermine les conditions afin d'obtenir la certification. Cf. [www.agencebio.org](http://www.agencebio.org)

<sup>21</sup> Voir le travail que nous avons effectué dans le cadre du Master 1 au sujet de l'insertion professionnelle par le travail agricole à partir d'une étude d'un chantier d'insertion affilié au réseau national des Jardins de Cocagne : « Les jardins de Cocagne : le mythe de l'insertion ? », sous la direction de M. Gateau, Université de Bourgogne, 2010.

une constante dans la croyance politique aux vertus salvatrices du jardinage. Comme le rappelle Agnès Fortier, il y a une continuité dans la certitude des vertus moralisatrices du travail de la terre : « Cultiver des légumes est une activité physique saine. Comme tout travail de la terre, elle implique de se plier aux exigences de la nature et suppose un travail régulier, soutenu, faisant appel à un certain courage<sup>22</sup>. » L'idée ancienne des bienfaits supposés du travail de la terre est indissociable d'une volonté de lutte morale contre l'oisiveté et de contrôle social des classes dites laborieuses<sup>23</sup>.

Aujourd'hui, les nouvelles politiques sociales s'appuient sur le rejet du monde urbain synonyme de nombre de maux et l'intérêt pour l'écologie, afin d'imposer à des chômeurs longue durée une forme d'assistance par le travail agricole.

Pour différentes raisons que nous nous proposons de détailler, le jardinage, sur un plan plus individuel, est perçu par les jardiniers comme un « acte positif ».

Dans une conception utilitariste, la production de légumes peut être considérée comme une source complémentaire de revenus ou d'autoconsommation<sup>24</sup>. Le jardin a aussi une visée décorative évidente qui implique une certaine présentation de soi : « l'expression esthétique tient une large place dans les jardins privés [...] la décoration végétale s'accompagne du désir de montrer [...] l'usage du jardin n'est pas seulement un acte individuel car il est « déterminé » par l'image que s'en fait le collectif<sup>25</sup>. »

Mais c'est surtout les représentations mentales qu'ont les jardiniers de leur activité qui lui confèrent une valeur positive.

Le regain d'intérêt pour le jardin résulte aussi de l'avènement de la civilisation des loisirs, Françoise Dubost souligne ainsi que « le jardinage apparaît comme une distraction plutôt que comme une obligation domestique<sup>26</sup>. »

Le jardin devient une variation d'un bonheur éminemment personnel : « Pour l'authentique jardinier, le jardinage est sans doute avant tout une source de joies intimes, une affaire entièrement privée entre son jardin et lui<sup>27</sup>. »

Dans un registre similaire, le jardin est souvent perçu comme un désir d'authenticité et de régression vers l'enfance : « À l'intérieur de la clôture du jardin, quel qu'il soit, s'offre une figure du bonheur intime qui révèle sans doute des conduites de régression, c'est-à-dire, de la conviction que quelque chose d'authentique peut être retrouvé dans ces activités qui renouent avec les plaisirs de l'enfance<sup>28</sup>. »

Le jardinage apparaît également comme une occupation contribuant à la sérénité de l'individu par son effet sur l'anxiété : « La personne qui se sent irritable a tout de suite le pas plus léger, une fois passé le portail du domaine<sup>29</sup>. » Il est encore question de l'épanouissement de la personne, de l'obtention d'un bien-être lorsque Florence Weber et Séverine Gojard soutiennent que « c'est une forme nouvelle de loisir créatif valorisateur de l'individu<sup>30</sup>. »

D'après Florence Weber qui s'est appuyée sur une étude d'une émission radiophonique grand public, le jardinage est l'appropriation personnelle d'un territoire, l'hortithérapie en étant une illustration (les jardiniers font référence à l'apprentissage de la vie et à une construction de soi à travers une activité personnelle). C'est l'occasion de préciser que les jardins thérapeutiques

---

<sup>22</sup> A. Fortier, « Les vertus du jardinage d'insertion », in *Communications*, 74, 2003, p. 91.

<sup>23</sup> Cf. F. Weber, *L'honneur des jardiniers*, op.cit., p. 115.

<sup>24</sup> Cf. J. Dumazedier, *Sociologie empirique du loisir*, Paris, Seuil, 1974.

<sup>25</sup> G. Creux, *Les pratiques de jardinage dans l'espace de loisirs : une ambiguïté ?*, op.cit., p. 308.

<sup>26</sup> F. Dubost, *Les jardins ordinaires*, Paris, Éd. L'Harmattan, 1984, p. 65.

<sup>27</sup> R. Page, *L'éducation d'un jardinier*, Paris, La maison rustique, 1994, p. 315.

<sup>28</sup> A. Corbin, *L'avènement des loisirs (1850-1960)*, Paris, Éd. Aubier, 1995, p. 352

<sup>29</sup> E. Puget, « Jardiner c'est bon pour le moral », *Rebondir*, N°64, juillet-août 1998, p. 82.

<sup>30</sup> F. Weber, S. Gojard, « Jardins, jardinage et autoconsommation alimentaire », in *INRA Sciences sociales*, N°2, avril 1995, p. 4.



sont apparus dans un contexte non seulement de verdissement de la société mais également de vulgate psychologisante axée sur le développement de soi, ce que Robert Castel nomme une « nouvelle culture psychologique » déclinant les formes d’accomplissement personnel en vue d’un bien-être qui a donné naissance à la notion de *care*. Cette culture de l’individualité est au principe d’une recomposition fondamentale des rapports que l’individu entretient avec les autres et la société<sup>31</sup>.

### **Un truisme à étayer : une argumentation de l’évidence des bienfaits du jardin**

« À quel point le travail dans le jardin se répercute positivement sur la santé, cela a été reconnu il y a déjà de nombreuses années par les médecins et les thérapeutes. Ils ont utilisé le potentiel de bien-être de la nature dans les jardins et les surfaces agricoles à des buts thérapeutiques<sup>32</sup>. »

Comme le souligne cette citation extraite d’une brochure de présentation d’un colloque concernant le *green care*, l’idée que jardiner « soigne » apparaît fréquemment comme une telle évidence qu’il est pour ses thuriféraires possible de faire l’économie d’une démonstration de ses vertus thérapeutiques. Ainsi, comme l’écrit le professeur Alain Calender, président du fonds de dotation *Jardins, Art et Soins* : « affirmer que la vie en pleine nature est plus agréable que celle que l’on peut avoir dans un cadre urbain étouffant relève d’une véritable lapalissade<sup>33</sup>. » Pourtant, à bien y réfléchir, l’affirmation n’a rien d’évident puisque les villes ont été construites par les hommes et pour les hommes. Nous pourrions multiplier les exemples de ce truisme tant ils abondent dans la littérature traitant des jardins thérapeutiques. Nonobstant, les défenseurs de la thérapie par le jardin se voient tout de même obligés de l’étayer.

En outre, l’argument historique est souvent employé pour certifier la véracité du stéréotype : cette idée est vraie puisqu’elle est presque aussi vieille que le monde lui-même, car « il y a deux mille ans, les taoïstes chinois créaient des jardins et des serres parce qu’ils les croyaient bons pour la santé<sup>34</sup>. »

Un autre argument puise sa source dans l’art puisque les propriétés bénéfiques de la nature sont ancrées dans les mythes et la littérature ancestrale, « les poètes et les chamans la reconnaissent, eux, depuis des siècles mais la science ne s’y intéresse que depuis peu<sup>35</sup>. » Il est à comprendre ici que le monde contemporain, technologique, fait preuve d’une sorte d’obscurantisme envers ce qui a toujours été et n’est plus discutable aujourd’hui.

La nostalgie d’une nature idéalisée se double souvent d’une méfiance à l’encontre de la science et du progrès technologique considérés comme des activités humaines destructrices d’une harmonie. Un médecin créateur d’un jardin thérapeutique à l’usage de personnes dépendantes dans un hôpital exprime dans le journal *Le Monde* ses doutes envers ce qu’il nomme la gérontotechnologie (vidéosurveillance, bracelet de géolocalisation...) assimilée à une tendance dépersonnalisante de la médecine officielle<sup>36</sup>. Cependant, les promoteurs des jardins thérapeutiques sont tout de même contraints de se confronter à l’épreuve de la science moderne afin d’obtenir une légitimité vis-à-vis de la société, car comme le souligne Boudon,

---

<sup>31</sup> Cf. R. Castel, *La gestion des risques. De l’anti-psychiatrie à l’après-psychanalyse*, Paris, Éditions de Minuit, 1981, p. 192.

<sup>32</sup> Introduction au colloque Gartentherapiewerkstatt, Vienne (Autriche), 15-17 septembre 2010.

<sup>33</sup> Cf. [www.jardinactionsante.fr](http://www.jardinactionsante.fr)

<sup>34</sup> R. Louv, « La nature et la santé psychique », *L’écologiste*, n°31, printemps 2010, p. 26.

<sup>35</sup> R. Louv, « La nature et la santé psychique », *L’écologiste*, *op.cit.*, p. 27.

<sup>36</sup> Cf. T. Jonveaux, « La réponse à la perte d’autonomie est autant humaine que médicale », *Le Monde*, 07/01/2011.

pour s'imposer aujourd'hui, une idée doit être perçue comme garantie par une autorité, or, l'autorité dominante dans les sociétés contemporaines est sans conteste la science<sup>37</sup>.

Pour eux, les effets positifs de la nature sur la santé sont fondés sur le bon sens, un sentiment intuitif dont ils ont la certitude que les études scientifiques ne feraient que le confirmer. Les interviewés se réfèrent souvent à des observations effectuées sur le terrain afin de justifier leur conviction intime de l'efficacité thérapeutique de la pratique du jardin.

*Adhérente d'une association : « Entre une étude scientifique j'ai envie de dire et une étude sur le terrain, une étude sur le terrain est bien plus utile à court terme. Evidemment, il faut d'autres études. Si vous voulez ce sont quand même ces observations faites par les médecins, les infirmiers et qui viennent témoigner lors des symposiums, qui nous motivent à continuer. »*

De manière paradoxale, l'argumentation historique des effets salutaires du jardinage a recours à la référence au « terrianisme », une doctrine datant du XVIII<sup>e</sup> siècle qui a prôné le travail des prisonniers et des malades mentaux dans des colonies agricoles<sup>38</sup>. L'utilisation de cette main-d'œuvre corvéable et très peu coûteuse n'avait pas initialement pour objectif d'améliorer la santé de ces hommes, au contraire, leur exploitation intensive avait plutôt tendance à la détériorer. Les défenseurs des jardins thérapeutiques affirment pourtant que « l'effet « thérapeutique » était second<sup>39</sup> » et qu'il a été perçu tardivement comme bénéfique pour ceux qu'on qualifie désormais de patients. En ce sens, le travail agricole dissimulait donc des bienfaits. Ainsi le docteur Benjamin Rush, souvent considéré comme un précurseur, « déclarait que creuser le sol a un effet thérapeutique chez les malades mentaux<sup>40</sup>. » Les renvois à la psychiatrie américaine sont fréquents chez les partisans français des jardins à but thérapeutique, à titre d'exemple, les malades mentaux de Philadelphie en 1817 pouvaient profiter « d'un magnifique espace paysagé, et participer à un solide programme de thérapie horticole<sup>41</sup>. » Carl Menninger, un enseignant en botanique, est également souvent mentionné comme créateur d'une institution psychiatrique intégrant les vertus de la nature dans un hôpital des vétérans de l'administration américaine durant la seconde guerre mondiale. Plus généralement, l'institutionnalisation des pratiques de thérapie horticole outre atlantique est montrée en exemple par les partisans du développement de l'hortithérapie en France, elle constitue un modèle dont il faut s'inspirer : en 1955, l'université d'État du Michigan dispense le premier diplôme en thérapie horticole et environnementale, l'université du Kansas établit le premier curriculum universitaire en 1971, tandis que l'association américaine de thérapie horticole est créée en 1973.

Dans la perspective de promouvoir l'activité du jardinage thérapeutique, ces fréquents renvois à un modèle nord-américain servent autant à étayer le truisme qu'à montrer l'intérêt que la France aurait à suivre l'exemple des États-Unis et du Canada.

## **L'humanisation de la société par la nature**

« Les principales différences entre jardinage ordinaire et horticulture en milieu thérapeutique ou de réadaptation, sont une question de perspective et de

<sup>37</sup> Cf. R. Boudon, *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Seuil, coll. « Points essais », 1992.

<sup>38</sup> Cf. M. Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975, p. 348.

<sup>39</sup> D. Sauvage, « Horticulture et programmes thérapeutiques ; de la psychiatrie et du handicap », 1<sup>er</sup> Symposium international « Jardins et Santé », Versailles, 23-24/05/2008 p. 3.

<sup>40</sup> R. Louv, « La nature et la santé psychique », *L'écologiste*, op.cit., p. 27.

<sup>41</sup> D. Sauvage, « Horticulture et programmes thérapeutiques ; de la psychiatrie et du handicap », 1<sup>er</sup> symposium international Jardins et Santé, Versailles, 2008-05, p. 3-4.

circonstances. Jardiner au quotidien atténue les différences sociales et économiques, renforce les relations de voisinage par les amitiés qui en résultent. L'horticulture à but thérapeutique, quant à elle, met en jeu des interactions personnes/plantes à un niveau plus intime. Son premier objectif est de promouvoir le bien-être des patients, la production est un effet second. Le thérapeute travaille avec eux selon leur propre niveau de compétences et de besoins, il accorde les activités à leurs capacités mentales qu'il cherche à optimiser<sup>42</sup>. »

Nous mettons volontairement cette citation en exergue afin de montrer le caractère évasif de la définition de la thérapie dans le cas des jardins. Extraire les éléments spécifiquement thérapeutiques de ce texte n'a rien d'évident, la notion de bien-être du patient étant trop vague pour nous éclairer. Toutefois, nous croyons comprendre que le jardin soigne à partir du moment où le soignant se le donne pour perspective. Quant au jeu des interactions entre les personnes et les plantes, un autre passage de l'article stipule que « Les plantes et les personnes ont en commun le cours de l'existence, elles évoluent et changent, répondent aux soins et au climat, vivent et meurent. Ce trait biologique partagé permet un investissement émotionnel avec la plante. Chez les plus sévèrement atteints, c'est une relation qui peut avoir la signification d'un premier mouvement vers un autre être vivant<sup>43</sup>. »

Est-ce à dire que la nature se substitue à l'homme ? Le patient qui ne parvient pas à nouer des relations sociales avec d'autres personnes peut en avoir de manière intime avec des organismes vivants tels que les plantes. Cette analogie entre l'humain et le végétal, on la retrouve de façon récurrente dans la littérature s'intéressant à l'hortithérapie, ainsi s'exprime Andrew Harrisson : « J'essaie de créer dans l'esprit de la personne des liens entre les étapes du cycle fondamental de la vie et la propre vie de l'individu<sup>44</sup>. » Tout se passe alors comme si le rapprochement avec le végétal se révélait plus simple et peut-être plus fructueux que des contacts entre humains, comme si en quelque sorte nous avions plus à apprendre ou moins à craindre des plantes que de nos prochains.

L'idée se répand que les thérapies alternatives dont font partie les jardins à visée thérapeutique représentent une médecine humaine opposée à des traitements médicamenteux classiques et à l'enfermement systématique.

Il y a dans le cas des jardins à but thérapeutique une conception anthropomorphique de la nature, elle devient en quelque sorte plus humaine que l'homme vivant en société.

Conjointement à une montée en puissance de l'écologie et à une défiance à l'égard du milieu urbain auquel on associe tensions sociales, pollutions physiques et bruit, de nos jours on célèbre ce que Bernard Kalaora nomme le culte contemporain de la nature<sup>45</sup>. La mode semblerait être à son exaltation, on lui prêterait une bonté et une douceur qu'on dénie à l'homme. La « bienfaitrice nature<sup>46</sup> » serait apte à soulager bien des maux d'une humanité en proie aux tourments de la modernité, elle répondrait au bruit par le silence, à la pollution atmosphérique par un air pur, à la laideur de la ville par la beauté de ses paysages, à la tension et à la violence par le calme et la paix intérieure.

Dans une interview, un membre d'une association promouvant l'art du jardinage prétend que celui-ci « redonne de l'humanité à cet environnement minéral (le milieu urbain) qui engendre souvent la violence<sup>47</sup>. » Dans cette vision désenchantée du monde doublée d'une critique de la société urbaine et industrielle, le jardin redevient le cœur de l'humanité tandis que la ville en représente la négation.

---

<sup>42</sup> D. Sauvage, « Horticulture et programmes thérapeutiques ; de la psychiatrie et du handicap », 1<sup>er</sup> symposium international Jardins et Santé, Versailles, 2008-05, p. 3.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>44</sup> A. Harrisson, « Ce jardin qui soigne, cette nature qui guérit », *Empan*, 1999, p. 97.

<sup>45</sup> Cf. B. Kalaora, « À la conquête de la pleine nature », *Éthnologie française*, 2001/2, Tome XXXVII, p. 591-597.

<sup>46</sup> B. Kalaora, *Au-delà de la nature, l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 17.

<sup>47</sup> « Jardiner, c'est la santé ! », interview d'Anne Ribes, brochure publicitaire Jardiland, 2010-12.

## Une thérapie sociale (l'influence de l'idéologie hygiéniste)

Une des racines de la croyance aux vertus thérapeutiques de la nature est sans conteste le courant hygiéniste<sup>48</sup> qui s'est développé durant le Second Empire et la Troisième République dans des programmes d'amélioration de l'ordre et de la santé publiques, donnant naissance aux parcs urbains, aux cures thermales, aux bains publics, aux cités-jardins, ou encore aux jardins ouvriers (créés par la philanthropique Ligue française du coin de terre et de foyer dont nous avons précédemment parlé). Dans un contexte d'assainissement spatial et social des villes, au XIX<sup>e</sup> siècle le rapport à la nature a changé, une bourgeoisie en expansion a propagé une idéologie marquée par des valeurs de progrès, de santé, de travail et d'utilité sociale. Dans les campagnes, la Jeunesse agricole catholique s'est par la suite chargée de diffuser des normes en ce qui concerne le devoir d'hygiène et la nécessité de propreté. Cet organisme fondé en 1920, a eu entre autres pour but d'enseigner aux femmes, gardiennes du foyer, l'art de faire le ménage, car c'est à elles qu'échoit la mission d'acquérir les nouvelles valeurs de l'hygiène domestique. L'hygiénisme ambitionne de restaurer le lien entre l'homme et la nature afin d'accompagner les maux engendrés par la civilisation du progrès technologique, toutefois, depuis ses origines, au nom du bien collectif, ce courant comporte assurément un volet moralisateur. Les couches élevées de la société, éduquées, ont le devoir d'inculquer au peuple les principes d'économie, de vertu et de morale. Il incombe à la bourgeoisie entrepreneuriale de mettre à contribution ses moyens financiers pour améliorer l'existence des classes dites laborieuses et concourir à l'éducation morale du peuple. Les hygiénistes regroupés en sociétés philanthropiques s'occupent autant des mœurs que de la santé publique, ils perçoivent le projet d'élévation morale et matérielle des classes populaires comme une question humanitaire<sup>49</sup>. Les jardins ouvriers ont certes permis aux classes inférieures de s'oxygéner et de bénéficier d'un complément de revenus mais ils ont été également une manière de les contrôler et d'éviter qu'elles s'adonnent aux vices tels que l'alcoolisme, lesquels avaient des effets néfastes sur la productivité des industries.

Dans la même logique, aujourd'hui, les jardins d'insertion par le travail agricole, s'ils procurent un emploi à des chômeurs de longue durée, ont aussi pour fonction implicite de les encadrer afin qu'ils ne sombrent pas dans l'oisiveté et la délinquance, ou qu'ils ne leur viennent pas à l'esprit de se révolter contre l'iniquité de l'ordre social<sup>50</sup>. Par voie de conséquence, sous le prétexte de réinsérer des inactifs, ces chantiers d'insertion professionnelle seraient pour la communauté un facteur d'apaisement social et un moyen de réguler les pauvres<sup>51</sup>.

Les promoteurs actuels de l'écologie urbaine s'inspirant du courant hygiéniste insistent sur le principe de la cohésion sociale : « le végétal a pour mission de raccorder des éléments disparates, de recomposer le tissu urbain et en même temps le tissu social<sup>52</sup>. »

Le volet social et politique des thérapies vertes a été jusqu'à maintenant peu étudié par les sociologues qui se sont concentrés sur les effets thérapeutiques du travail de la terre tout en occultant les manières dont les acteurs sont susceptibles de former une mobilisation

---

<sup>48</sup> Cf. F. Dubost, B. Lizet, « La nature dans la cité. De l'hygiénisme au développement durable », *Communications*, n° 74, 2003.

<sup>49</sup> Cf. S. Nonnis Vigilante, « Idéologie sanitaire et projet politique. Les congrès internationaux d'hygiène de Bruxelles, Paris et Turin (1876-1880) » in *Les hygiénistes. Enjeux, modèles et pratiques*, P. Bourdelais (dir.), Paris, Belin, 2001, p. 245-246.

<sup>50</sup> Voir le travail que nous avons effectué dans le cadre du Master 1 : « Les jardins de Cocagne : le mythe de l'insertion ? », sous la direction de M. Gateau, Université de Bourgogne, 2010, p. 50.

<sup>51</sup> Cf. N. Duvoux, S. Paugam, *La régulation des pauvres*, Paris, PUF, 2008, p. 73.

<sup>52</sup> F. Dubost, B. Lizet, « La nature dans la cité. De l'hygiénisme au développement durable », *Communications, op. cit.*, p. 7.

collective. Dans une recherche récente portant sur une association de réinsertion de vétérans de guerre par le travail agricole aux Etats-Unis, Eric Doidy<sup>53</sup> à montrer que loin de se réduire à la seule dimension thérapeutique, un engagement dans l'agriculture peut également coïncider avec une mobilisation militante et une prise de parole critique dans l'espace public. En l'occurrence, ce sont moins les vertus de la nature que les vétérans mettent en exergue que son exploitation au service du bien commun de sorte que pour eux l'accomplissement personnel se conjugue alors avec une reconquête d'une dignité professionnelle et citoyenne.

Un des fréquents arguments en faveur du jardin thérapeutique est qu'il permet de rétablir des liens entre les générations. Là encore, on compense les maux de l'urbanité par les bienfaits de la nature qui restaurée retrouvera un rôle réparateur en renouant les liens sociaux défaits par la faute de l'incommunicabilité qui se propagerait à l'intérieur des familles.

Le jardin est alors considéré sous l'angle d'un espace public, d'un lieu où les hommes se reconnaissent semblables et de manière privilégiée échangent un peu de leur existence<sup>54</sup>. Le jardin est le « lieu d'ateliers transgénérationnels, où la famille est réunie autour d'une activité dans le but de maintenir des liens familiaux souvent mis à mal par la maladie et l'hospitalisation<sup>55</sup>. »

*Intervenant dans un Jardin thérapeutique : « Dans le jardin, il y aussi l'idée de la fierté de cultiver pour soi et pour les autres, le don et le partage. »*

En bref, le jardin faciliterait la communication, les échanges, la coopération, à l'inverse des structures hospitalières ou des lieux de travail qui, perçus comme des cadres aseptisés et asphyxiants, entraveraient ou détérioraient les relations sociales ; la nature se porte au secours des individus confinés dans des institutions, « Ce jardin, ainsi c'est une bouffée d'oxygène pour les malades, pour les soignants (qui peuvent y réaliser les entretiens avec leurs patients ainsi que la rééducation) et pour les familles<sup>56</sup>. » On se doit de noter ce paradoxe, alors que les espaces dédiés initialement à la parole et à la communication se voient discrédités, les jardins, eux, sont perçus comme « un outil de médiation pour (re)créer du lien social et se ressourcer<sup>57</sup>. »

## **La mémoire de la nature**

Le concept de réhabilitation cognitive correspond à une sollicitation des sens, de l'orientation, du langage ou de la mémoire grâce au jardinage, il présuppose que nous possédions une mémoire de la nature.

Mais qu'en est-il des individus, de plus en plus nombreux dans une population majoritairement urbaine, qui n'ont pas ou peu eu de contact avec la nature au cours de leur existence ? Sont-ils touchés par les effets bénéfiques d'un environnement naturel alors qu'ils n'en ont aucun souvenir ? En l'absence d'une expérience des jardins et de connaissances s'y rattachant, il est probable que la réhabilitation cognitive ne soit plus si efficace.

En outre, les témoignages des bienfaits d'un retour à la nature relatés dans les magazines le sont par des personnes ayant vécu leurs enfances respectives à la campagne et qui en

<sup>53</sup> E. Doidy, « Reconstruction personnelle et critique sociale. Enjeux politiques de la réinsertion des anciens combattants par l'agriculture », 2012, à paraître en mars 2012 dans *Lien social et politiques*.

<sup>54</sup> Cf. P. Sansot, *Jardins publics*, Paris, Edition Payot et rivages, 1995.

<sup>55</sup> « Bricoler, jardiner, un bouquet de bienfaits », *Valeurs mutualistes*, n°261, 2009-07/08.

<sup>56</sup> « Maladie d'Alzheimer : un jardin pour aider les patients à se souvenir », *Le Monde*, 22 septembre 2009.

<sup>57</sup> Cf. J-L Chavanis, *Ces jardins qui nous aident*, Paris, Le Courrier du Livre, 2010.

éprouvent une certaine nostalgie<sup>58</sup>. Ce qui ressort de leurs récits est que la nature leur offre un refuge hors de la ville et de la civilisation, un endroit ressourçant en vue de s'échapper au monde et où ils peuvent profiter de la solitude et du calme (une conception antagoniste du jardin comme espace social). La mémoire de la nature se révèle être une vision idyllique d'un temps passé autant qu'une détestation de la ville et une angoisse vis-à-vis d'une société perçue comme opaque.

C'est en tout cas la thèse de l'anthropologue Jean-Didier Urbain quand il écrit que « Le jardin devient un repaire, un lieu secret à l'abri des turpitudes du monde et des soubresauts de la bourse, un sas qui permet de retrouver un univers où les relations de cause à effet sont encore compréhensibles<sup>59</sup>. » La logique du monde échappe à l'individu qui se retranche dans son jardin secret, une attitude de repli sur soi révélatrice d'une profonde angoisse face à la société dont on souhaite avant tout s'abstraire. Située au pôle opposé d'un jardin comme lieu propice aux relations sociales, cette vision autarcique rejette la société. La médiation du jardin exprime à la fois « communication et mis à distance<sup>60</sup>. »

### **Une activité physique dans le cadre d'une thérapie occupationnelle**

Fréquemment, les défenseurs du jardinage à but thérapeutique intègrent celui-ci à une thérapie occupationnelle qui s'oppose à des activités où le patient demeurerait passif. Dans *Asiles*, Erwin Goffman se penche sur l'emploi de la thérapie occupationnelle à l'intérieur des institutions totalitaires vues comme des lieux de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées<sup>61</sup>. Ces thérapies occupationnelles (ou *work therapy*) confient aux malades certaines tâches à effectuer en les justifiant non pas par le salaire, le profit pécuniaire ou le prestige, mais par le fait que ces travaux les aident à réapprendre à vivre en société. Ainsi, l'aptitude et le zèle dont les patients font preuve dans leur exécution sont interprétés comme une preuve diagnostique d'amélioration.

Dans le cadre de la thérapie occupationnelle, s'adonner au jardinage, c'est pour ses partisans, pratiquer une activité physique, et à cet égard profitable à plus d'un titre, aussi bien pour le corps que pour l'esprit :

Le jardinage, en aidant à brûler les graisses, est un remède contre le surpoids et l'obésité, notamment infantile, qui sont des conséquences directes de la sédentarisation des modes de vie et des problèmes qui lui sont inhérents : maladies cardiovasculaires, diabète, cholestérol... Il a également une influence sur la santé émotionnelle, il contribue à un meilleur équilibre psychique et nerveux, il ôte du stress, il améliore la qualité du sommeil, diminue l'agressivité et l'agitation. Dans cette optique, le détachement par rapport à la nature dans les sociétés urbanisées serait une des causes de nombre de troubles psychiques<sup>62</sup>. D'après un discours commercial, « on sait aujourd'hui que s'occuper des pousses et des mauvaises herbes rend plus serein. Jardiner rend dynamique et même heureux, puisque le temps passé à s'occuper du jardin délivre pour un moment des soucis du quotidien<sup>63</sup>. »

<sup>58</sup> Cf. R. Louv, « La nature et la santé psychique », *L'écologiste*, op. cit., p. 29.

<sup>59</sup> J-D Urbain, *Paradis verts. Désirs de campagne et passions résidentielles*, Paris, Payot, 2002, p. 141.

<sup>60</sup> F. Dubost, *Les jardins ordinaires*, op. cit., p. 121.

<sup>61</sup> Cf. E. Goffman, *Asiles. Etude sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les éditions de Minuit, 1968, p. 41.

<sup>62</sup> T. Roszak, M. Gomes, A. Kanner (dir.), *Ecopsychology : Restoring the Earth, Healing the Mind*, San Francisco, Sierra Club, 1995.

<sup>63</sup> « Jardiner, c'est la santé ! », brochure publicitaire Jardiland, 2010-12

*Adhérente d'une association de promotion des JT : « Le jardin a un effet bénéfique sur la santé physique parce qu'on fait un exercice physique et qu'on n'a pas le temps d'en faire dans l'année. Les gens qui viennent et qui fréquentent un jardin, se sentent bien en général. Si vous observez les gens, ils ne sont pas tellement agressifs dans les parcs. »*

L'idée récurrente demeure que la nature a un rôle de correctrice des erreurs commises par l'homme en société, le jardinage apporte des bienfaits physiques et psychiques pour compenser les déviances engendrées par la vie moderne : il annule ou prévient l'anxiété et le stress, il renvoie à des valeurs positives dans une société rongée par le pessimisme et en cela prévient des affections psychologiques telles que la dépression, il lutte contre l'obésité due à l'inaction et à une mauvaise alimentation, il permet de prendre son temps alors que les activités professionnelles exigent de ne pas le perdre. Les promoteurs de ces vertus réparatrices lui prêtent même le pouvoir de soulager la souffrance au travail provoquée par la précarité de l'emploi, les restructurations économiques, les pressions constantes inhérentes à la course inlassable à la productivité, l'individualisation des résultats... La nature remédie au mal-être au travail en agissant de manière pacificatrice, comme l'écrit Jean-Louis Chavanis, lequel utilise la médiation du jardin pour traiter le malaise dans les entreprises *« quand on rentre dans un jardin, on est plus détendu, on est plus réceptif, calme, on sait qu'il y a des effets sur le plan physiologique et sur le plan psychologique, donc du coup ça m'intéresse d'utiliser le jardin comme espace de travail, tous ces aspects qui sont très bénéfiques sur les plans physiologiques et psychologiques, ce qui m'intéresse c'est de travailler la prise de recul, de permettre aux gens qui sont tous préoccupés et pris dans leurs activités, de réellement faire une coupure et de mettre à distance leurs préoccupations, leurs inquiétudes, leur travail, etc. »*

Cependant, la distinction entre le jardinage et une autre activité physique impliquant une dépense énergétique comme le bricolage ou la pratique d'un sport n'est pas clairement explicitée.

Par ailleurs, pour que le jardinage reste utile, il est conseillé de s'y consacrer raisonnablement car il provoque fatigue, douleurs et blessures (la liste des risques physiques est presque aussi longue que celle des bienfaits : lumbago, tension musculaire, tendinite, allergie due aux pesticides ou herbicides...) L'avertissement lancé, s'en suit alors nombre de recommandations des gestes adéquats à adopter afin d'éviter de se blesser ou de trop se fatiguer. Il est intéressant de constater qu'un marché d'outils mieux adaptés, plus ergonomiques et faciles d'utilisation, à l'usage de tout type de public s'est développé récemment.

Ces exhortations à la prudence nous paraissent instructives puisqu'elles indiquent que pour les défenseurs du jardinage, s'il a une visée curative, il subsiste une activité nécessitant l'intervention d'un personnel formé aux risques encourus, apte à déterminer ce qui est bon ou non pour le patient. *In fine*, ces recommandations mettent au jour l'exigence de la construction d'une filière professionnelle.

En effet, dans un contexte favorable, le jardinage à but thérapeutique semble un nouveau créneau commercial et professionnel dans lequel un large éventail d'acteurs sociaux désire s'engouffrer : marchands d'outils et de plantes, paysagistes, psychothérapeutes, personnels des maisons de retraite et des hôpitaux, etc.

Les jardins à but thérapeutique, dans le sillage de l'hortithérapie telle qu'elle est pratiquée dans des pays anglophones, constituent une filière en voie d'élaboration, les acteurs sociaux qui œuvrent à son essor sont en quête d'une légitimité dans une perspective de professionnalisation et un processus d'institutionnalisation.

Il nous est apparu que les jardins thérapeutiques se développent essentiellement en réaction au monde urbain et industriel prétendument responsable de nombre de problèmes contemporains, dans une vision souvent négative de la modernité et du progrès technologique auxquels les acteurs opposent une conception enchantée et « humaine » de la nature héritée des traditions. Dans une recherche de l'esthétisme, le jardin y est alors perçu comme un patrimoine botanique à préserver, et en référence au jardin d'antan, l'accent est mis sur un espace ordonné, soigné, domestiqué, « socialisé ». La croyance aux vertus thérapeutiques du jardin repose sur une congruence d'intérêts particuliers ainsi que sur des convictions personnelles partagées en dépit du déficit actuel en données scientifiques qui ne permet pas de démontrer l'efficacité de la thérapie alternative.

D'après la théorie cognitive des idéologies de Raymond Boudon, à partir du moment où une idée paraît intéressante à un groupe, et qu'elle peut se révéler utile sans être vraie, il y a toutes les chances pour qu'elle soit perçue comme vraie par ses membres.

Ainsi, l'idée est-elle traitée comme une « boîte noire », l'acteur ne cherche pas à savoir si elle est vraie ou fautive ni ne souhaite voir ce qu'il y a derrière, comme il lui est trop coûteux ou impossible d'en examiner directement la valeur, il fait alors confiance à son intuition. De sorte que les acteurs sociaux investis dans le champ ont de bonnes raisons de croire aux vertus des jardins à but thérapeutique (le développement de la filière répond à des intérêts économiques, politiques, botaniques, environnementaux, familiaux etc.) sans être en mesure de vérifier la véracité de cette croyance.